

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 10/05/2023
Reçu en préfecture le 10/05/2023
Publié le 22/05/2023
ID : 974-249740101-20230510-2023_037_BC_5-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 3
Nombre d'absents : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE TROIS MAI à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2023_037_BC_5
Cofinancement du TCO pour
l'organisation de "la journée de la
mer" par le Cluster Maritime

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 15

ÉTAIT ABSENT(E) :

Mme Mélissa COUSIN

NOTA :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
27 avril 2023

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
10/05/2023

Mme Laetitia LEBRETON procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 MAI 2023

AFFAIRE N°2023_037_BC_5 : COFINANCEMENT DU TCO POUR L'ORGANISATION DE "LA JOURNÉE DE LA MER" PAR LE CLUSTER MARITIME

Le Président de séance expose :

Dans le cadre de sa « Stratégie du projet de territoire - Ouest 2040 », le TCO a exprimé son ambition d'asseoir sa stratégie économique en consolidant les activités industrialo-portuaires et le tourisme autour de l'économie bleue.

Le Cluster Maritime de La Réunion est l'association de soutien au développement de l'économie bleue à La Réunion. En 2023, elle est représentée par 45 entreprises et groupements d'entreprises adhérents, toutes issues des filières maritimes et des activités connexes.

L'objectif de l'association est de réaliser ou de participer aux actions prioritaires par le soutien à l'économie bleue comme l'attractivité des métiers et des formations maritimes, le soutien à la réalisation de projets structurants, le suivi d'études prospectives.

Dans sa mission d'attractivité et de connaissance des métiers du maritime, le Cluster Maritime organise depuis sa création la « Journée de la Mer ».

En 2022, cet événement a été couronné de succès puisqu'il aura permis de réunir plus de 5 000 personnes, trente exposants, des animations, des visites de navires et de proposer plusieurs sortes d'activités dont des sorties en mer.

En 2023, la « Journée de la Mer » se déroulera le 03 juin de 9H00 à 17H00, au sein de la darse militaire de la pointe des Galets au port Ouest, et sera intégrée dans le cadre plus large du Festival de l'Océan.

Il est proposé de soutenir cette action et de répondre favorablement à la demande de subvention que le Cluster Maritime a adressé par courriel au TCO en date du 23 mars 2023 pour une aide financière à hauteur de 1 970,50 euros.

Objectifs :

Le Cluster Maritime se propose d'augmenter la dimension de l'événementiel en prévoyant plus :

- de visites de navires,
- d'animations,
- de stands,
- de restaurations,

Compte tenu du succès antérieur de la manifestation et afin de porter plus haut les ambitions du maritime auprès du grand public.

Description :

- présentation des métiers et des activités maritimes avec stands installés sur le quai,
- visites de navires de la marine nationale et visite de l'Astrolabe,
- visite de navire de la marine marchande dont l'Osiris,
- visite du port Ouest à bord de bato pei,
- visite du port Est en bus,
- sortie en mer,
- baptême de plongée,
- activités nautiques,
- activités pour les enfants,
- démonstration de sauvetage en mer,
- dégustation de produit de la mer,
- restaurations,

Partenariat proposé pour l'organisation de l'événementiel 2023 :

Il est proposé de participer à la réalisation de la « Journée de la Mer ». L'enveloppe totale prévue à cet effet est de 1 970, 50 €.

Indicateurs de réalisation pour 2023 :

Les indicateurs proposés au regard des objectifs précédemment exposés sont les suivants :

Nombre de participants

Retombée médiatique (nombre d'article de presse)

Participation des personnalités et élus en lien avec l'économie Bleue

Nombre de stands

Nombre de visites de navires

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 27/04/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 18/04/2023.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER l'octroi d'une subvention à l'association Cluster Maritime pour un montant maximum de 1 970,50 € au titre de l'année 2023 dans le cadre de la « Journée de la Mer »;**
- **AUTORISER le Président à signer la convention partenariale et les documents y afférents.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président